





ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014

> Qui élit-on les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

lers municipaux. Ils seront élus pour 6 ans.

Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

En même temps, vous élirez pour la première fois les conseillers communautaires. Ils représentent notre commune au sein de la communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig dont la commune est membre. Vous élirez également 2 conseillers communautaires + 1 remplaçant. Au moment du vote, vous aurez, comme avant, un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats : les candidats à l'élection municipale et les candidats à l'élection des conseillers communautaires. Vous ne voterez qu'une fois pour ces deux listes, que vous ne pourrez séparer.

> Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?

Les conseillers municipaux ne seront plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste à la représentation proportionnelle. Les candidats au mandat de conseiller municipal ont l'obligation de se présenter au sein d'une liste comprenant autant de candidats que de conseillers municipaux à élire et alternant un candidat de chaque sexe. Une liste de conseillers communautaires, dont les Pour plus d'informations : http://www.interieur.gouv.fr/ candidats sont issus de la liste municipale, doit également Rubrique Élections. être présentée.

Attention, vous voterez en faveur de listes que vous ne pourrez pas modifier. Vous ne pourrez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Si vous modifiez ou raturez le bulletin de vote qui vous est fourni, il sera nul et votre voix ne comptera pas.

> Qui peut voter ?

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous élirez 15 conseil- Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune.

> Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur http://servicepublic.fr/. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.

Le bureau de vote, situé au rez-de-chaussée de la Grange de la Dîme, sera ouvert de 8h à 18h.

COMMUNE D'ALTORF

Février 2014



Infos associations

Le Souffle du Vent - conférence



Un sourcier géobiologue tiendra une conférence le vendredi 28 février à 19h30 au caveau. La conférence est ouverte à tous et est organisée par l'association "Le Souffle du Vent". Entrée gratuite - Plateau au profit des "Semeurs

d'étoiles" de l'hôpital de Hautepierre (enfants hospitalisés). Pour en savoir plus : http://sourcier-et-geobiologue.over-blog.net

Les Amis de la Bibliothèque d'Altorf

RAPPEL DES HORAIRES D'ACCUEIL

- Mardi de 18h à 19h30 (y compris vacances scolaires)
- Les 1er et 3ème mercredis du mois de 9h30 à 11h30
- Les 1er et 3ème samedis du mois de 14h à 16h

Et bien sûr, nos rendez-vous réguliers :

- -1er mercredi du mois -10h30 (sauf août) : lecture de contes
- -1er samedi du mois -14h (sauf août) : après-midi jeux.

Nous vous attendons très nombreux... A bientôt!



Nettoyage de Printemps - 5 avril

Il aura lieu le samedi 5 avril. Le rassemblement des bénévoles se fera à 8h30 sur le parking de la Maison du Temps Libre. Pour une question d'organisation, merci de prévenir le secrétariat de mairie de votre participation pour le lundi 31 mars.

Tennis Altorf Club recherche un animateur bénévole

Le TAC pourrait connaître quelques difficultés à assurer les cours du samedi, l'un ou l'autre animateur ne pouvant être présent à l'intégralité des cours de la saison.

C'est pourquoi, soucieux de s'occuper au mieux des jeunes qui suivent les cours, le TAC serait heureux d'accueillir un ou plusieurs animateurs bénévoles qui complèteraient notre équipe et encadreraient les jeunes certains samedis de 14h00 à 15h00, d'avril à juin et de septembre à octobre.

Toute personne ayant quelques bases tennistiques (y compris un parent d'un jeune inscrit aux cours) pourrait très bien convenir, les autres animateurs se chargeant de le conseiller au fur et à mesure si nécessaire.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information. A bientôt!

Le comité du TAC

Information chez:

Jacky KORMANN Tél.06.31.67.52.68 jacky.kormann@free.fr Eliane ALEXANDRE Tél.03.88.38.68.41 eliane alexandre@yahoo.fr

Au programme du TAC pour 2014 :

- Le samedi 29/03/2014 : Journée d'entretien du club house et des courts de tennis
- Le samedi 05/04/2014 : Début des cours et inscriptions à partir de 14h00.

Création du Comité d'Animation d'Altorf

Nous vous informons de la création d'Animation d'Altorf « C2A », association dont la vocation principale sera :

- d'organiser des évènements culturels et interassociatifs
- de faire vivre le jumelage avec Courchelettes
- d'assurer l'organisation du repas champêtre du 14 juillet.

Toute personne intéressée est invitée à participer à l'assemblée générale constitutive qui se tiendra le 7 avril 2014 à 20h00, dans la salle de la Grange de la Dîme.

Forme et Vitalité

Nos séances de gym reprendront après les vacances de février, soit le mercredi 12 mars à 9h. Nos 23 adhérentes sont très fidèles à ce rendez-vous hebdomadaire. A bientôt.

Restez informés en un clic :

http://www.altorf.fr

Toute l'actualité d'Altorf, les horaires de la mairie, les horaires des bus scolaires, la vie scolaire et périscolaire, le conseil municipal, les manifestations, la vie associative, la vie pratique, la vie paroissiale, les journaux communaux...